Animation et Rédaction :
Ophélie CUSSAC, Chargée de mission Natura 2000
Syndicat Mixte Asse Bléone

Bilan d'animation du site

Natura 2000 de l'Asse FR9301533,

Alpes de Haute Provence (04)

Période de 12 mois
Janvier 2023 à décembre 2023

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Table des matières

I- PREAMBULE 4

1- Description succincte du site Natura 2000 de l'Asse 4

2- L'animation du site Natura 2000 de l'Asse 5

3- Enjeux et Objectifs du DOCOB 6

II- Missions de la structure animatrice 10

1- Gestion et contractualisation 10

a- Animation des MAEC 10

b- Animation des contrats Natura 2000 11

c- Animation de la Charte Natura 2000 11

d- Animation d'autres outils financiers et/ou réglementaires 12

e- Animation foncière 14

f- Bilan du temps réparti sur la gestion et contractualisation 14

2- Evaluation des incidences des projets 15

a- Conseils aux porteurs de projets sur les évaluations d'incidences 15

b- Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme 16

c- Bilan du temps réparti sur les évaluations d'incidences 16

3- Inventaires et suivis scientifiques 16

a- Etudes et suivis réalisés en régie par l'animatrice 16

b- Etudes et suivis sous-traités à des prestataires 18

c- Base de données et transmission à SILENE 18

d- Bilan du temps réparti sur les inventaires et suivis scientifiques 19

4- Information, communication et sensibilisation 19

a- Outils de communication distribuables 19

b- Diffusion d'information via des médias 19

c- Animation auprès des scolaires 20

d- Evènementiel et réunions d'informations 20

e- Bilan du temps réparti sur la communication 21

5- Gouvernance du site et révision DOCOB 22

a- COPIL et Groupe de Travail Natura 2000 22

b- RCPA et bilan d'activité 22

c- Mise à jour du DOCOB 22

d- Vie du réseau Natura 2000 23
e- Bilan du temps réparti sur la gouvernance du site 23
6- Gestion financière et divers 23
a- Ingénierie financière 23
b- Facturation DDT 24
c- Formations suivies par l'animatrice 24
d- Autres missions 24
e- Bilan du temps réparti sur la gestion financière et missions annexes 25
III- Synthèse 26
1- Répartition des actions 26
2- Bilan et perspectives 28
IV- Annexes 29

I- PREAMBULE

Le site Natura 2000 de l'Asse s'étend sur vingt-et-une communes le long de la **rivière de l'Asse** dans les Alpes de Haute Provence (04).
Ce site était animé **depuis 2013**, par le Syndicat Mixte de Défense des Berges de l'Asse (SMDBA), syndicat de rivière basé à Bras d'Asse. Depuis le 1er janvier 2020, suite au rapprochement entre le SMDBA et le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone, c'est le **Syndicat Mixte Asse Bléone** qui porte l'animation de ce site Natura 2000. Depuis aout 2018, c'est Mme Ophélie CUSSAC qui est en charge de l'animation du site Natura 2000 de l'Asse.

Le premier COPIL, faisant référence à la première année d'animation du site, a eu lieu le 25 novembre 2014. Depuis, un bilan d'animation suivi d'un COPIL sont réalisés tous les ans.
Au 1er janvier 2023, une nouvelle convention a démarré pour poursuivre l'animation du site pour une durée de 24 mois (du 01/01/2023 au 31/12/2024). **Le présent document expose le bilan d'activité de l'année 2023.**

1- Description succincte du site Natura 2000 de l'Asse

Le site de « l'Asse » (FR9301533) a été intégré au réseau Natura 2000 en 2008, en tant que Site d'Intérêt Communautaire (SIC), défini au titre de la **Directive « Habitats ».**

Ce site s'articule autour de la rivière de l'Asse qui draine un bassin versant de 658 km². Elle possède comme principaux affluents les cours d'eau suivants : l'Asse de Clumanc, l'Asse de Moriez et l'Asse de Blieux qui confluent au niveau de Barrême ainsi que l'Estoublaïsse au niveau d'Estoublon.

Le site de l'Asse est sur le territoire de **21 communes** dans les Alpes de Haute Provence : Barrême, Beynes, Blieux, Bras d'Asse, Brunet, Castellane, Le Castellet, Châteauredon, Chaudon-Norante, Clumanc, Entrages, Estoublon, Mézel, Moriez, Oraison, St André les Alpes, St Julien d'Asse, St Lions, Senez, Tartonne, Valensole.

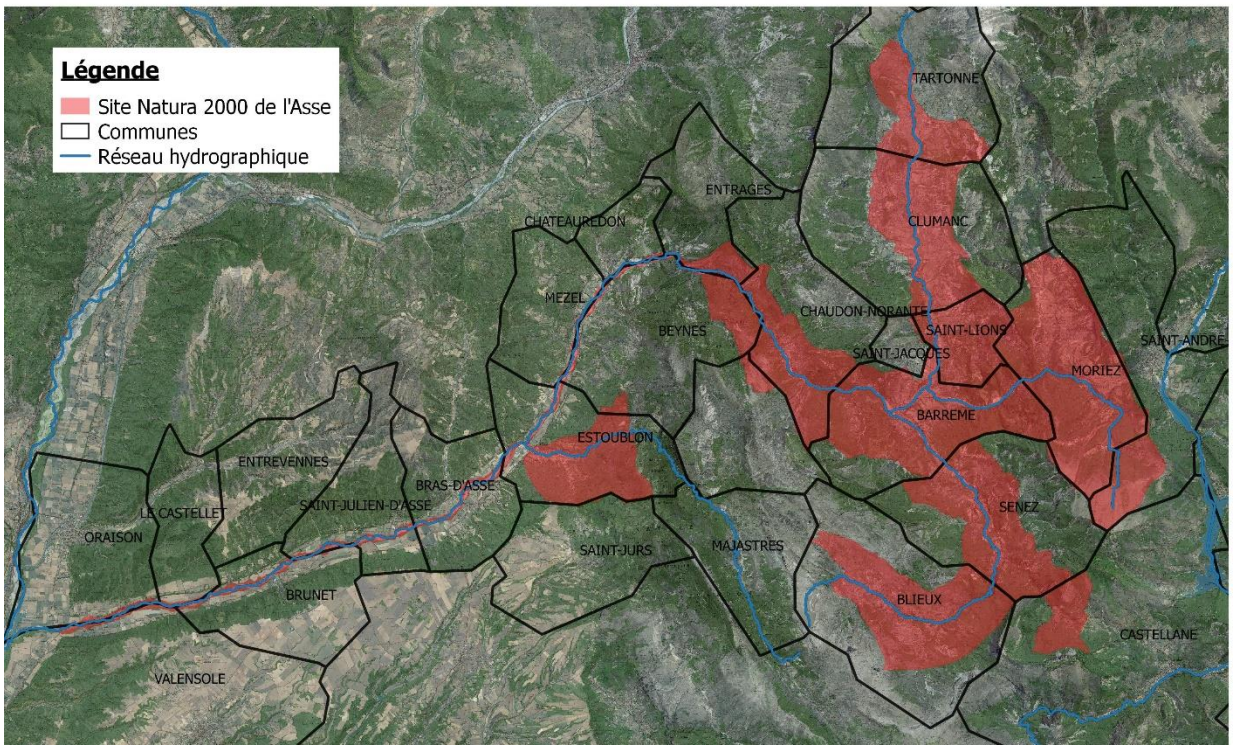

Figure 1 : Site Natura 2000 de l'Asse

2- L'animation du site Natura 2000 de l'Asse

L'animation est assurée par le Syndicat Mixte Asse, basé à Digne les Bains. Le DOCOB du site de l'Asse a été validé en COPIL durant l'année 2012 et l'animation a débuté en novembre 2013. Depuis, des conventions **Europe/Etat se succèdent pour poursuivre l'animation.**

Le Président actuel du COPIL est **Monsieur Gilles PAUL**, Maire de la commune de Bras d'Asse et Président du Syndicat Mixte Asse Bléone, structure animatrice.

Mme Ophélie CUSSAC est en charge de l'animation de ce site au travers d'un contrat **à temps partiel de 17h30 hebdomadaire**. Le temps d'animation pour le site de l'Asse correspond à **1/2 ETP soit environ 110 jours/an**.

3- Enjeux et Objectifs du DOCOB

Le site de l'Asse est principalement composé de :

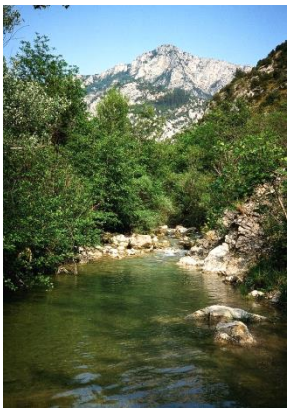

- Cours d'eaux et ses milieux aquatiques

L'Asse est une rivière en tresse encore **libre de tout aménagement hydraulique**, ce qui lui confère un fonctionnement relativement naturel. Elle permet d'assurer une liaison fonctionnelle entre les réseaux hydrologiques. En effet, son rôle est capital dans le fonctionnement de la Durance, qui a souffert des aménagements et qui profite aujourd'hui de la capacité de l'Asse à lui apporter entre autres des matériaux.

- Milieux ouverts (pelouses, prairies) représentés par les milieux agricoles

L'activité agricole reste l'activité économique la plus développée sur le territoire. Elle façonne les paysages et permet le maintien de milieux riches en biodiversité. Une grande partie des enjeux de conservation de ce site Natura 2000 sont liés au maintien de l'agriculture et du pastoralisme.

- Milieux forestiers

Les forêts sont très bien représentées sur le site, et sont symbolisées par des peuplements xérophiles et par des forêts méditerranéennes rivulaires.

- Habitats rocheux

Ils sont aussi bien représentés avec 32% de recouvrement. Deux de ces habitats rocheux bénéficient d'un classement en habitat d'intérêt communautaire prioritaire : Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard (8160) et Pavements calcaires (8240).

Ce territoire étant essentiellement rural, l'urbanisation est concentrée sur les centres bourgs et ne représente **que 2% du territoire du site communautaire**. Le milieu bâti ancien est le plus gros réseau de gîtes pour les chauves-souris sur le site avec les cabanons agricoles et les ruines.

La cartographie des habitats naturels a fait état de **34 habitats naturels d'intérêt communautaire** inscrits à l'Annexe 1 de la directive 92/43 et d'une cinquantaine d'habitats non communautaires.

Au total, **21% du site présentent un intérêt communautaire** soit une surface d'environ 4668 ha sur les 21 890 ha du site.

Le tableau ci-dessous résume les enjeux liés aux habitats :

TYPES DE MILIEU	HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE	ENJEU DE CONSERVATION
Milieux aquatiques	7220- Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	Majeur
	7230- Tourbières basses alcalines	Majeur
	3250- Rivières permanentes méditerranéennes à Glaucium flavum	Fort
Milieux forestiers	9180- Forêts de pentes, éboulis, ravins du Tilio-Acerion*	Fort
Milieux ouverts	6170- Pelouses calcaires alpines et subalpines (Sous-Type 3 - Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes)	Fort
	6230- Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	Fort
	6410- Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	Fort
	6420- Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du (Molinio-Holoschoenion)	Fort
	6510- Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	Fort
Landes	4090- Landes oroméditerranéennes endémiques à Genêt épineux	Fort
Milieux aquatiques	7240- Formations pionnières alpines du Caricion bicoloris-atrofuscae*	Fort
	3140- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara sp.	Fort
	3220- Rivières alpines avec végétation ripicole herbacée	Modéré
	3240- Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos	Modéré
	3270- Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	Modéré
	3280- Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riveraines à Salix et Populus alba	Modéré
Milieux forestiers	92A0- Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	Modéré
	91E0- Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	Modéré
	9150- Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion	Modéré
Milieux ouverts	6110- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso-Sedion albi*	Modéré
	6210- Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco Brometalia) (*sites d'orchidées remarquables)	Modéré
	6430- Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Modéré
	4060- Landes alpines et boréales	Modéré
Milieux	8120- Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)	Modéré
rocheux	8130- Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	Modéré
	8160- Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	Modéré
	8210- Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	Modéré
	8240- Pavements calcaires*	Modéré
Milieux forestiers	9340- Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	Faible
Landes	5110- Formation stables xérothermiques à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	Faible
	5210- Matorrals arborescents à Juniperus spp.	Faible

Les inventaires ont permis d'identifier **16 espèces de chauves-souris de l'annexe IV de la Directive «Habitats», en plus des 8 espèces ayant justifié la désignation du site de l'Asse**.

Les inventaires sur le site ont aussi permis d'identifier plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs de la Directive « Oiseaux ». En milieu montagnard ou semi-montagnard, citons le Grand-Duc d'Europe,

l'Aigle Royal, le Circaète Jean le Blanc ou l'Engoulevent d'Europe. En plaine, le Rollier d'Europe ou la Bondrée apivore sont présents sur le site ou en périphérie.

La Proserpine, dont la rare forme *honnorati*, espèce protégée en France, a été contactée en de nombreux lieux du site. De même, une population rare d'Azuré de la sanguisorbe a été identifiée sur le site. On peut également citer l'Agrion bleuissan, espèce patrimoniale sensible, est connue dans les adous de l'Asse (c'est une des stations les plus denses en PACA) ainsi que de nombreuses espèces aquatiques emblématiques tel que l'Apron du Rhône et l'Ecrevisse à pattes blanches.

En plus de l'Ancolie de Bertoloni identifiée sur le site, 18 espèces végétales ont été relevées pour leur statut de protection ou leur intérêt remarquable. Parmi elles, l'Armoise inspide (*Artemisia inspida*), la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis*) ou l'Ibéris du Mont Aurouze (*Iberis aurosica*).

Dans le tableau ci-dessous se trouve la liste des espèces à enjeux identifiées dans le DOCOB :

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	ENJEU DE CONSERVATION	COMMENTAIRE
Azuré de la sanguisorbe	Majeur	Espèce d'affinité septentrionale, en marge méridionale de sa répartition. Habitat fortement menacé, en régression.
Apron du Rhône	Majeur	Effectifs faibles, en régression sur le site
Petit rhinolophe	Fort	Espèce présente principalement dans la moitié sud de la France, de forts effectifs sur le site. Présence de colonies de reproduction
Ecrevisse à pattes blanches	Fort	En forte régression, menacée par la disparition de ses habitats et l'introduction d'espèces exogènes
Agrion de Mercure	Fort	Population importante sur une partie du site. Localisé sur le territoire national
Grand murin	Modéré	Peu d'individus, pas de colonie de reproduction sur le site
Castor d'Europe	Modéré	En phase de recolonisation en France. Présence hors du périmètre
Barbastelle	Modéré	Présence de l'espèce sans colonie de reproduction identifiée
Toxostome	Modéré	Rare sur le site, présence essentiellement liée à la présence d'individus sur la Durance
Barbeau meridional	Modéré	Semble avoir disparue de l'Asse
Chabot	Modéré	Population stable et gros effectifs
Ancolie de Bertoloni	Modéré	Subendémique. Plusieurs stations, non menacée
Murin à oreilles échancrées	Faible à modéré	Pas de colonie de reproduction sur le site
Grand rhinolophe	Faible	Espèce très peu présente sur le site, pas de reproduction identifiée
Petit murin	Faible	Peu d'individus, pas de colonie de reproduction sur le site
Minioptère de Schreibers	Faible	Espèce d'affinité méditerranéenne, mais aucune preuve de résidence sur le site
Ecaille chinée	Faible	Espèce commune sur le territoire national
Lucane cerf-volant	Faible	Observée ca et là sur le site, non rare sur le territoire national
Blageon	Faible	Espèce abondante sur le territoire nationale, peu menacée

Les objectifs de gestion identifiés par le DOCOB sont les suivants :

- **OG1** : Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire

- **OG2** : Gestion des Espèces d'intérêt communautaire
- **OG3** : Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
- **OG4** : Mises en cohérence entre politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats
- **OG5** : Animation, sensibilisation et communication

A partir de ces objectifs de gestion, des fiches actions ont été rédigées afin de résumer les objectifs à atteindre et les outils à disposition.

Code Action	Intitulé de la fiche action
OG1 : Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire GH	
Milieu aquatique	
GH01	Maintenir et entretenir la dynamique naturelle du cours d'eau en tresse
Habitats forestiers	
GH02	Restaurer, entretenir et maintenir les ripisylves
GH03	Maintenir ou restaurer les potentialités écologiques du milieu forestier
Habitats agro-pastoraux : élaboration des MAET	
GH04	Remise en état et entretien des pelouses
GH05	Remise en état et entretien des prairies
GH06	Amélioration de la qualité des sols et des eaux
OG2 : Gestion des Espèces d'intérêt communautaire	
ESP01	Préservation des gites favorables aux chiroptères
ESP02	Assurer la conservation et l'entretien des réseaux annexes hygrophiles (Agrion de mercure, Castor, Ecrevisse à pattes blanches)
ESP03	Préservation et Restauration des habitats de l'Azuré de la sanguisorbe (acquisition foncière, proposition d'un APPB)
OG3 : Amélioration des connaissances et suivi scientifique	
SUI01	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés
SUI02	Suivi de l'évolution des pelouses et prairies
SUI03	Suivi de la qualité des eaux (Adoux, Asse)
SUI04	Suivi des populations piscicoles
SUI05	Suivi de la population de castor et de l'impact des barrages
SUI06	Inventaire floristique complémentaire
OG4 : Mise en cohérence des politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats	
POL01	Entretenir la fonctionnalité des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnels (canaux)
POL02	Maintien et restauration des haies dans les espaces agricoles
POL03	Proposition d'acquisition foncière de parcelles représentant des enjeux de conservation forts
OG5 : Animation, Sensibilisation et Communication (ASC)	
Animation	
ANI01	Planification des actions, contractualisation et animation DOCOB
Informer et sensibiliser les propriétaires privés et/ou usagers sur Natura 2000	
ANI02	Installer et entretenir les différents équipements concourant à l'information du public
ANI03	Définir puis mettre en œuvre une politique d'information, de sensibilisation, d'éducation à l'environnement

Ces fiches actions sont reprises en Annexe 1 afin de visualiser le travail qui a été mené par la structure animatrice en fonction des différents objectifs.

II- Missions de la structure animatrice

1- Gestion et contractualisation

a- Animation des MAEC

- **Contexte**

Le site de l'Asse est un site sur lequel les activités agro-pastorales sont prédominantes, ce qui fait des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) un outil parfaitement adapté pour ce territoire et ses objectifs.

Les agriculteurs ont pu mettre en place des MAEC sur le site de l'Asse à partir de mai 2015. **Onze MAEC** ont donc pu être engagées par le SMDBA pour la période 2015-2020. Huit MAEC ont pu être renouvelées sur la période transitoire 2021 et 2022.

Le Syndicat Mixte Asse Bléone et le Syndicat Mixte du Massif des Monges ont répondu conjointement à l'Appel à projet pour la constitution d'un nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) en 2022. L'objectif étant de pouvoir mettre en place de nouvelles MAEC sur le territoire du site N2000 de l'Asse pour la période 2023-2027.

- **Missions réalisées sur la période 2023**

Neuf MAEC ont été mises en place en 2023, ce résultat a nécessité :

- De nombreux échanges et réunions avec la DRAAF, la DDT et les autres animateurs de PAEC pour notamment s'informer sur les nouvelles modalités et définir les paramétrages des nouvelles MAEC ;
- De nombreux échanges avec les éleveurs pour définir les mesures à mettre en place sur les 5 ans à venir ;
- La réalisation d'un diagnostic éco-pastoral et d'un plan de gestion pour chaque
- éleveur (par l'animatrice).

Par ailleurs, dans le cadre de ces MAEC, les éleveurs engagés doivent suivre une formation obligatoire, qui doit être définie et organisée par l'animateur du PAEC. Ainsi, plusieurs réunions ont eu lieu pour élaborer un projet de formation à destination des éleveurs du territoire.

Bilan pour l'animation des MAEC :

- Appropriation de la démarche
- Réalisation de 9 MAEC
- Définition d'un projet de formation

→ 40.5 jours

b- Animation des contrats Natura 2000

L'animatrice a travaillé sur un projet de restauration d'un gîte à Petit rhinolophe (priorité 1 du DOCOB) sur la commune de Clumanc. Il s'agit d'un cabanon agricole en cours d'effondrement, appartenant à un propriétaire privé très moteur dans ce projet en faveur des chiroptères.

Un cahier des charges a été réalisé, ainsi que le chiffrage du projet via la consultation d'entreprises, afin de déposer une demande de subvention 100% Région, aucun appel à projet FEADER n'ayant eu lieu en 2023. L'aide financière régionale a été attribuée et les travaux de restauration devraient avoir lieu en début d'année 2024.

Enfin, le propriétaire étant favorable à la signature d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE), l'animatrice a consulté des notaires et des partenaires pour se renseigner et préparer ce document.

Par ailleurs, un autre projet de restauration de gîte à Petit rhinolophe a vu le jour en 2023 sur la commune d'Estoublon. Une rencontre avec le propriétaire, une prise de mesure du bâti ainsi que le chiffrage de ce projet a été réalisé.

Bilan pour l'animation des contrats N2000 :

- Montage d'un dossier régional Natura 2000 pour la restauration d'un gîte à petit rhinolophe à Clumanc
- Préparation d'un nouveau projet de restauration d'un gîte à petit rhinolophe à Estoublon

➔ 7 jours

c- Animation de la Charte Natura 2000

Le DOCOB du site Natura 2000 de l'Asse (réalisé par le bureau d'étude Naturalia) possédait déjà une Charte Natura 2000 qui n'a donc pas eu besoin d'être modifiée. Il a été défini lors de la RCPA que **la promotion auprès du public de la charte Natura 2000 ne devait pas être réalisée.** Le Syndicat Mixte Asse Bléone n'a donc pas axé ses actions de communication sur la charte et aucune demande n'a été faite à ce jour pour adhérer à la Charte.

d- Animation d'autres outils financiers et/ou réglementaires

- **Restauration de l'adous de Plan touchard**

Un projet de **restauration de l'adous de Plan Touchard à Barrême** a été mené en partenariat avec la Fédération de pêche 04, la société de pêche des 3 Asses et le lycée agricole de Carmejane.

Un diagnostic de l'adous avait été réalisé par l'animatrice et la chargé d'études de la Fédération de pêche en décembre 2022. Celui-ci avait pu mettre en évidence de nombreuses problématiques : présence d'embâcles, chenal incisé, colmatage du lit, faible tirage, habitats homogènes.

Dans le cadre de Natura 2000, le Syndicat, accompagné des élèves d'une classe du lycée de Carmejane et de la société de pêche des 3 Asses, a entrepris les travaux suivants en juin 2023 :

- Coupe des arbres morts en bordure de la confluence ;
- Retrait des débris de résineux dans le chenal ;
- Ajout de tâches de graviers sur le fond du lit ;
- Réalisation d'ouvrages en technique végétale tels que des épis ou des fascines dans le chenal de façon à resserrer le chenal et diversifier les écoulements.

Ces travaux ont également nécessité la mise en place de conventions avec les propriétaires.

Photos avant/après chantier de l'adous de Plan Touchard

Deux autres propriétaires d'adous ont été rencontrés pour un accompagnement en termes de gestion et de plantations sur les communes de Bras d'Asse et Brunet.

- **<u>Réalisation d'un plan de gestion en faveur de l'Apron du Rhône (*Zingel asper*), dans le cadre de l'animation de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope</u>**

Pour rappel, un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) a été pris en 1986 en faveur de l'Apron du Rhône sur la basse vallée de l'Asse. Or, aucune structure n'a été identifiée comme animatrice de cet APPB et aucun comité de suivi n'a été identifié ni réuni. Ainsi, le Syndicat Mixte Asse Bléone, dans le cadre de sa compétence Natura 2000 a proposé sa candidature pour coanimer, avec la DDT, l'APPB en 2020.

Une première réunion du Comité de suivi de l'APPB s'est déroulée en juin 2021.
Il a été convenu qu'un plan de gestion en faveur de l'espèce devait être réalisé dans le cadre de cet APPB. L'animatrice s'est alors chargé de la réalisation de ce plan de gestion d'une durée de 6 ans et doté de 21 actions opérationnelles définies selon trois grands objectifs :

- Communiquer sur l'APPB et sensibiliser les usagers
- Améliorer les connaissances sur la population d'Apron du Rhône
- Protéger l'espèce et restaurer ses habitats

- **<u>Restauration des habitats de l'Azuré de la sanguisorbe, menées en partenariat avec le lycée agricole de Carmejane.</u>**

Le Syndicat a monté un partenariat avec le lycée agricole de Carmejane depuis 2020, via la mise en place d'une convention, afin de réaliser des travaux manuels d'entretien/restauration de milieux, dans un cadre pédagogique dont les objectifs principaux sont la formation et la professionnalisation des élèves.

Pour rappel, le site de l'Asse abrite une population d'Azuré de la sanguisorbe, espèce rare et protégée présente sur la commune de Barrême. Cette espèce est fortement liée à sa plante-hôte : la sanguisorbe officinale, qui pousse dans les prairies humides et en bordure de fossés. Sur Barrême, son développement est menacé par la fermeture du milieu.

En novembre 2023, **un chantier école a eu lieu afin de :**

- Débroussailler et ouvrir les milieux aux abords des fossés à sanguisorbes ;
- Réitérer des opérations de transplantation de sanguisorbes.

- **Participation à des réunions d'informations liées à d'autres projets de territoire**

L'animatrice a participé à plusieurs réunions permettant de suivre d'autres projets de territoire et coordonner ses actions à Natura 2000 aux autres démarches :

- « Marathon de la biodiversité » porté par Provence Alpes Agglomération dans le but de replanter des haies et créer des mares : 1 COPIL et 1 COTECH
- Espaces Naturels Sensibles (ENS) animés par le département : réunion
- Plan National d'Actions en faveur de l'Apron porté par le CEN Rhône-Alpes : COPIL et échanges de données
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Durance) porté par le SMAVD : lecture document
- Restauration de la continuité écologique au droit du seuil de l'Asse de Moriez, porté par le Syndicat Mixte Asse Bléone : 2 réunions
- Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères : courrier, réunion GCP/DREAL/animateurs Natura 2000 et COTECH PRAC

Bilan pour l'animation avec d'autres outils financiers :
- Restauration de l'adous de Plan Touchard
- Chantier école pour la restauration des habitats de l'Azuré de la sanguisorbe
- Réalisation d'un plan de gestion en faveur de l'Apron du Rhône
- Participation à des réunions d'informations

➔ **15 jours**

e- Animation foncière

La seule mission réalisée dans le cadre de l'animation foncière en 2023 se résume à la recherche d'informations sur les Obligations Réelles Environnementales (ORE). Le projet d'ORE étant associé au contrat Natura 2000 relatif à la restauration d'un gîte à Petit Rhinolophe, le temps passé à cette mission a été ajouté dans la thématique « Contrat N2000 ».

f- Bilan du temps réparti sur la gestion et contractualisation

Dans un souci de clarté, les tableaux bilan sont également présentés en pourcentage de temps.

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	**jours**
Gestion et contractualisation	Animation des contrats Natura 2000	6 %	7
	Animation des MAEC	35 %	40.5
	Autres outils mobilisés	13 %	15
	Elaboration/animation de la charte	0 %	0
	Animation foncière	0 %	0
	Total Gestion et contractualisation	**54 %**	**62.5**

2- Evaluation des incidences des projets

a- Conseils aux porteurs de projets sur les évaluations d'incidences

10 évaluations d'incidences N2000 ont été suivies sur l'année 2023. L'animatrice Natura 2000 a aidé à la cartographie, à la prise en compte des habitats et espèces pouvant être affectés ou à l'organisation des détails techniques avec les organisateurs (choix des chemins d'accès, adaptation des périodes d'intervention, …). Certaines évaluations d'incidences ont également nécessité des déplacements sur le terrain pour localiser les enjeux ou des réunions de concertation.
Ces missions s'appliquent aussi dans le cadre **de demandes d'avis d'incidences**, lorsque certains projets ne sont pas soumis à évaluation d'incidences mais que les porteurs de projets s'investissent toutefois à la prise en compte des enjeux environnementaux dans leurs projets (3 en 2023).

Projets	Porteur de projet	Commune	Actions de l'animatrice
Travaux d'entretien des ouvrages d'art	DIRMED	Barrême, Chaudon-Norante, Châteauredon	Visites de terrain, définition des enjeux et préconisations sur tous les travaux prévus dans la programmation annuelle + 4 évaluations d'incidences
Vidange de filets anti-chute de pierres			
Organisation d'un festival	Association	Castellane	Définition des enjeux et préconisations
Extension d'un bâtiment en zone humide	ONF	Barrême	Relecture du dossier de déclaration et avis
Projet de défrichement	Particulier	Barrême	Visite de terrain et préconisations
Coupe forestière et traversée de cours d'eau	Exploitant forestier	Moriez	Relecture du dossier de déclaration, visite de terrain et avis
Course enduro moto	Association	Multi-communes	Définition des enjeux, réunion avec la DDT et le porteur de projet, et préconisations
Implantation d'une antenne relais	Ensio sud	St Lions	Définition des enjeux, échanges téléphoniques et préconisations
Création d'un forage profond	Particulier	Clumanc	Relecture du dossier, définition des enjeux et rédaction de l'avis
Travaux d'effacement d'un seuil en rivière	SMAB	Estoublon	Visite post-chantier
Programme d'entretien des ripisylves de l'Asse	SMAB	Multi-communes	Définition des enjeux et préconisations

13 projets ont été suivis pour intégrer au mieux les recommandations Natura 2000 dans divers projets. Il s'agit principalement d'évaluation d'incidences nécessaires dans les dossiers Loi sur l'eau. Toutefois, globalement tous les porteurs de projets semblent sensibilisés au devoir de réalisation d'évaluation d'incidences Natura 2000.

Bilan pour les conseils aux évaluations d'incidences N2000 :
- Assistance à la réalisation de 13 projets pour la prise en compte des incidences N2000

➔ 6 jours

b- Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme

Aucune sollicitation n'a été reçu à ce sujet en 2023.

c- Bilan du temps réparti sur les évaluations d'incidences

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	**Jours**
Evaluation des incidences	Porter à connaissances des enjeux du site à la demande des porteurs de projets ou collectivités	5 %	6
	Conseils aux collectivités sur les documents d'urbanisme	0 %	0
	Total Evaluations d'incidences	**5 %**	**6**

3- Inventaires et suivis scientifiques

a- Etudes et suivis réalisés en régie par l'animatrice

- **Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*)**

Un suivi de ce papillon rare et protégé, dont la station française la plus au sud se trouve sur le site Natura 2000 de l'Asse, a débuté l'été 2019, à raison d'un jour par semaine durant un mois par an.
Avant ce suivi, la population et sa localisation était très peu connue. Le but est d'obtenir un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'espèce. Ainsi, ce suivi annuel permet d'évaluer la répartition et l'évolution des effectifs des populations d'Azuré de la Sanguisorbe, de sensibiliser les propriétaires, d'identifier les menaces qui pèsent sur ce papillon et sa plante-hôte, afin de mettre en place des mesures de préservation, comme le préconise le DOCOB via l'action ESP03.
Sur la période 2023, le suivi annuel a permis de comptabiliser 13 papillons (contre 16 l'année précédente).

- **Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)**

Le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) a identifié 2 gîtes majeurs à Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) sur le territoire du site Natura 2000 de l'Asse. L'animatrice a entrepris un comptage estival en sortie de gîte, annuellement depuis 2019, à raison de deux soirées par an. Ce suivi permet de rendre compte de l'évolution de ces colonies et de sensibiliser les propriétaires des deux bâtis servant de gîte aux chiroptères.
Le suivi annuel 2023 met en évidence la présence d'un effectif stable dans les deux gîtes (48 dans le gîte de Bras d'Asse et plus de 200 dans le gîte de Blieux).

Par ailleurs, depuis la réalisation d'une étude de hiérarchisation des gîtes à chiroptères du site N2000 de l'Asse, l'animatrice entreprend des suivis ponctuels sur des sites dépourvus de données.

- **Apron du Rhône (*Zingel asper*)**

Cette espèce endémique identifiée dans le DOCOB comme prioritaire, fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur l'Asse. Des individus ayant été observés à l'extérieur du périmètre de l'APPB, l'animatrice avec l'aide de l'OFB met en place des prospections annuelles à raison de deux soirées par an, sur plusieurs tronçons de l'Asse, afin d'estimer la répartition et les effectifs de cette espèce. Ce suivi s'inscrit également dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur de l'Apron du Rhône.

Il nécessite l'organisation de deux sessions par an, deux prospections de nuit et la rédaction des comptes-rendus.

- **Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)**

L'Ecrevisse à pattes blanches est une espèce protégée à enjeu fort sur le site Natura 2000 de l'Asse. Elle est présente dans les adous de la basse vallée de l'Asse.

Cependant, une population **d'Ecrevisse signal** (*Pacifastacus leniusculus),* espèce invasive, a été découverte en 2020 sur la commune de Brunet. Une étude menée par Saules et eaux en 2022 a permis de cartographier la répartition de l'espèce et de mettre en évidence la mortalité de plusieurs populations historiques d'écrevisses locales. Cette étude s'est soldée par la réalisation d'un plan de gestion qui comprenait une action de réintroduction d'écrevisses à pattes blanches dans la haute vallée de l'Asse.

Ainsi, en 2023, l'animatrice a participé à la mise en œuvre de cette action avec la fédération de pêche 04, porteur du projet.

Plusieurs nuits de terrain ont été organisées pour identifier les sites sources et receveurs, pour réaliser des opérations de « capture-marquage-recapture » (CMR), mener des opérations d'encagements, etc…

L'objectif étant d'étudier précisément les effectifs des populations sources et la qualité des milieux receveurs. La réintroduction officielle des individus a été réalisée en octobre 2023

- **Autres suivis ponctuels**

D'autres suivis ponctuels ont été réalisés courant 2023 tels que :

- Le recensement des frayères dans les adous ayant fait l'objet de travaux de restauration,
- Une pêche électrique à Clumanc dans l'objectif de recenser les espèces présentes au droit d'un seuil artificiel

Bilan pour les études et suivis scientifiques en régie :

- Suivi de l'Azuré de la sanguisorbe
- Suivi de 2 gîtes à Petit Rhinolophe
- Suivi de l'Apron du Rhône
- Réintroduction d'écrevisses à pattes blanches et étude de faisabilité
- Autres suivis ponctuels

➔ 21 jours

b- Etudes et suivis sous-traités à des prestataires

Une étude (prévue dans la convention actuelle) a été lancée en 2023 : il s'agit du suivi de l'impact de la restauration des canaux d'irrigation sur les prairies de Blieux.

En effet, l'ASA des canaux de Blieux a bénéficié d'un contrat Natura 2000 pour restaurer les canaux d'irrigation gravitaire qui permettent de maintenir des habitats d'intérêt communautaire (prairie de fauche des plaines médio-européennes), des espèces protégées au titre de la Directive Habitats. Cette action est identifiée dans le DOCOB du site Natura 2000 de l'Asse.

Avant les travaux de restauration, une étude entomologique (orthoptères et lépidoptères diurnes) ainsi qu'une étude botanique ont été réalisées en 2017-2018 afin de faire un état des lieux initial de la diversité entomologique et de la composition floristique de certaines prairies.
Suite aux derniers travaux de restauration réalisés en 2019, le Syndicat Mixte Asse Bléone souhaite à présent réaliser un état des lieux final sur les compartiments entomologiques et botaniques des prairies irriguées et une analyse comparative afin de mettre en évidence l'impact et l'intérêt de cette action.
Cet état des lieux se basera sur le même protocole que l'étude initial et se fera donc sur une durée de deux ans.

L'étude a été lancée en début d'année 2023 et a nécessité la rédaction d'un cahier des charges, la consultation des entreprises, l'analyse des offres, et le suivi de l'étude, qui se terminera fin 2024.

Bilan pour les études et suivis scientifiques sous-traitées :

- Lancement d'une étude pour le suivi post-travaux de la restauration des canaux de Blieux

➔ 4 jours

c- Base de données et transmission à SILENE

Tous les suivis réalisés se concluent par la réalisation d'un rapport diffusé aux intéressés, la compilation des résultats dans une base de données et par la transmission des données dans SILENE.
Le temps passé à ces missions a été comptabilisé dans « les études et suivies réalisées en régie par l'animatrice » pour chaque thématique.

d- Bilan du temps réparti sur les inventaires et suivis scientifiques

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	**Jours**
Inventaires et suivis scientifiques	Etudes et suivis en régie	18 %	21
	Etudes et suivis sous-traités à des prestataires	3.5 %	4
	Traitement des données et bancarisation dans SILENE	0%	0
	Total Inventaires et suivis scientifiques	**21.5 %**	**25**

4- Information, communication et sensibilisation

a- Outils de communication distribuables

En 2023, l'animatrice a été consultée par la mairie de Châteauredon pour la création d'un panneau sur les enjeux naturalistes de la commune.

Par ailleurs, comme prévu à la convention Natura 2000, le SMAB étant en charge de réaliser des outils de communication sur les zones humides, l'animatrice a participé à l'élaboration de ces outils afin d'y insérer les enjeux faune/flore du site Natura 2000 de l'Asse.

Bilan pour les outils de communication :

- Aide à la rédaction d'un panneau sur les enjeux naturalistes d'une commune
- Participation à l'élaboration d'outils de communication sur les zones humides

➔ 1,5 jours

b- Diffusion d'information via des médias

Un nouveau site internet du syndicat Mixte Asse Bléone a vu le jour lors de l'été 2021. L'animatrice s'est chargée en 2021 de la rédaction des différentes pages associées à l'onglet « Site Natura 2000 » : https://asse.bleone.fr/asse/natura-2000/
Tous les ans, une mise à jour de ces pages est réalisée par l'animatrice afin de tenir informé régulièrement le grand public de ces actions de sensibilisation mais également des travaux qui sont mis en place.

Bilan pour la diffusion d'information via les médias :

- Mise à jour des pages associées à N2000 sur le site internet du SMAB

➔ 0,5 jours

c- Animation auprès des scolaires

Depuis 2014 une série d'intervention dans les écoles primaires de la vallée de l'Asse avait lieu tous les ans. Depuis 2021, ces animations dans les écoles ont été pris en charge par des associations telles que la FNE et le CPIE dans le cadre de la stratégie de communication financée par le Contrat de rivière de l'Asse.

Ainsi, l'animatrice s'est consacrée à d'autres types d'animation :

- **Chantiers école avec le lycée de Carmejane**

Le Syndicat et le lycée de Carmejane sont partenaires depuis 2020. La signature d'une convention annuelle permet d'organiser des chantiers école, afin de réaliser des travaux manuels d'entretien/restauration de milieu, dans un cadre pédagogique dont les objectifs principaux sont la formation et la professionnalisation des élèves.

En 2023, un chantier école a eu lieu afin de réitérer les opérations de débroussaillement et de transplantation de sanguisorbes. Le temps passé sur ce chantier a été comptabilisé dans la rubrique « gestion et contractualisation »

- **Formation des élèves de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT)**

L'animatrice a été sollicité par une professeur de l'IUT de Digne pour faire une intervention avec des étudiants en 3ème année de BUT Génie Biologique option agronomie.
L'objectif étant de faire découvrir aux étudiants des actions de gestion, en lien avec l'agriculture sur un site Natura 2000. Une journée de terrain a alors été organisée sur un adous restauré récemment par un agriculteur et sur une zone humide engagée en MAEC.

Bilan pour les animations auprès des scolaires :

- Organisation des chantiers école avec le lycée de Carmejane
- Intervention pour les étudiants de IUT

➔ **2 jours**

d- Evènementiel et réunions d'informations

- **Sorties nature « tous publics » animées par la LPO**

Deux sorties nature « tous publics » animées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO PACA) ont lieu tous les ans depuis 2013 (dans le cadre de la convention d'animation) pour faire découvrir au public la biodiversité du site de l'Asse, les grands principes de Natura 2000 et les actions menées.
Ces sorties sont organisées par l'animatrice et animées par la LPO PACA. En 2023, ont eu lieu :

- 23/04/2023 à Beynes « A la recherche de la biodiversité des zones humides de Beynes – inventaire participatif »
- 27/05/2023 à Blieux « A la découverte des amphibiens et autres animaux de Blieux – balade crépusculaire »

L'animatrice organise ces évènements et créée des affiches qu'elle diffuse à toutes les communes, partenaires et certains commerces. Elle participe également à certaines en fonction des disponibilités et des besoins.

- **Autres évènements animés par l'animatrice :**

A l'occasion du **Festival Inventerre** organisé par Provence Alpes Agglomération (PAA), une intervention pour présenter les résultats de l'inventaire participatif de Beynes a été réalisée en co-animation avec la LPO en octobre 2023.

Bilan pour l'évènementiel et les réunions d'informations :
- Organisation de 2 sorties tous publics animées par la LPO
- Animation tous publics pour le « Festival Inventerre »

➔ **2 jours**

e- Bilan du temps réparti sur la communication

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	**Jours**
Communication, sensibilisation, information	Outils de communication distribuables	1.3 %	1.5
	Diffusion d'information via des médias	0.5 %	0.5
	Animation auprès des scolaires	1.7 %	2
	Evènementiel et réunions d'informations	1.7 %	2
	Total communication	**5.2 %**	**6**

5- Gouvernance du site et révision DOCOB

a- COPIL et Groupe de Travail Natura 2000

Un COPIL s'est tenu le 12 avril 2023. 19 personnes ont participé à cette réunion qui s'est déroulée en deux temps :

✓ Partie en salle

- Présentation du bilan annuel d'animation 2021-2022
- Proposition d'actions pour 2023

✓ Partie sur le terrain

- Visite des prairies humides de Barrême où des opérations de transplantation de sanguisorbes ont eu lieu et des MAEC ont été contractualisées pour protéger et restaurer les habitats de l'Azuré de la Sanguisorbe.
- Visite d'un cabanon agricole à Clumanc pour présenter le projet de restauration d'un gîte potentiel à Petit Rhinolophe

Du temps a été nécessaire pour organiser le COPIL et rédiger le compte-rendu.

Bilan pour la tenue des COPIL et groupes de travail N2000 :
- 1 COPIL N2000

➔ **2 jours**

b- RCPA et bilan d'activité

Le dernier bilan d'activité portant sur la période juin 2021-décembre 2022 a été finalisé en début d'année 2023.
Ce présent bilan d'activité portant sur la période 2023 a été rédigé en janvier 2024.

Bilan pour la tenue des RCPA et rédaction du bilan d'activité :
- Finalisation du bilan d'activité 2021-2022

➔ **0.5 jours**

c- Mise à jour du DOCOB

Le DOCOB du site de l'Asse étant relativement récent, **aucun besoin ne s'est fait ressentir à l'heure actuelle en terme de mise à jour ou de complément**.
En revanche, la réalisation de nombreuses recherches bibliographiques pour la réalisation de la Déclaration d'intérêt Général en 2020, en lien avec le programme d'entretien de la ripisylve, a permis de mettre en évidence de nouvelles espèces d'intérêt communautaire sur le site.
Une actualisation des données faune/flore du site est à prévoir pour les années futures.

d- Vie du réseau Natura 2000

L'animatrice a participé à plusieurs réunions en lien avec le réseau Natura 2000 :

- Une réunion des animateurs N2000 du département par an
- Deux COPILs d'autres sites Natura 2000
- Une réunion de formation par la Région au logiciel Europac
- Un webinaire Natura 2000 sur les avantages économiques d'un site N2000
- Une réunion sur le projet « Pasto'futur »

Il est à noter qu'en plus de ces réunions, un bon nombre d'échanges ont été réalisés par mails ou par conversations téléphoniques avec les autres animateurs N2000 du territoire.

Bilan pour les missions liées au réseau Natura 2000 : **➔ 4 jours**

e- Bilan du temps réparti sur la gouvernance du site

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période juin2021-déc2022	
		%	**Jours**
Gouvernance du site	Organisation du COPIL	1.7 %	2
	RCPA et bilan d'activité	0.5 %	0.5
	Actualisation du DOCOB	0 %	0
	Vie du réseau	3.5 %	4
	Total gouvernance du site	**5.7 %**	**6.5**

6- Gestion financière et divers

a- Ingénierie financière

L'ingénierie financière a été peu nécessaire durant la période 2023 car aucune demande de subvention en vue de renouveler la convention d'animation n'a été réalisée.
En revanche, la vérification du dernier paiement relatif au solde de la dernière convention a été vérifié, et un tableau bilan des dépenses réalisées lors de la dernière période d'animation a été réalisé.

Bilan pour l'ingénierie financière : **➔ 0.5 jours**

b- Facturation DDT

Cette rubrique fait référence à la préparation, l'envoi et le recouvrement des factures à la DDT.
En janvier 2023, la demande de paiement pour solder la dernière convention d'animation a été réalisée.
Des compléments ont également été demandés par la Région et la demande a été traitée en mai 2023.

Bilan pour la facturation DDT : **➔ 2 jours**

c- Formations suivies par l'animatrice

Plusieurs formations (hors financement N2000) ont été suivies par l'animatrice durant ces 12 derniers mois :

- Une formation en visio dispensée par le GCP sur les SOS chiroptères
- Une formation d'une journée sur le logiciel QGIS
- Une formation d'une journée la LPO sur la reconnaissance des chants d'oiseaux

Bilan pour les formations : **➔ 3 jours**

d- Autres missions

Pour pouvoir faire ce bilan d'activité, et rendre compte des missions réalisées sur le temps de travail de l'animatrice, un planning d'activité journalier est tenu à jour régulièrement.
Ce planning journalier est converti en planning d'activité par mission pour pouvoir estimer la répartition du temps de travail de l'animatrice.
Le renseignement de ces plannings peut s'avérer chronophage.

Par ailleurs, des missions internes à la structure sont également réalisées, telles que des réunions de service, conseils syndicaux, pour organiser, voter les missions Natura 2000 et les coordonner aux autres missions du Syndicat.

Dans cette rubrique, est également compté le temps passé aux échanges réalisés par mails ou par conversations téléphoniques avec les structures partenaires et porteuses de projets.

Bilan pour les autres missions : **➔ 5 jours**

e- Bilan du temps réparti sur la gestion financière et missions annexes

Missions de l'animateur	Intitulé de l'action	Réalisé sur la période 2023	
		%	**jours**
Gestion financière et divers	Ingénierie financière	0.5 %	0.5
	Facturation DDT	2 %	2
	Formations	2.5 %	3
	Autres	4 %	5
	Total gestion financière	**9 %**	**10.5**

III- Synthèse

1- Répartition des actions

Le bilan des 12 derniers mois d'animation du site de l'Asse FR930153 est détaillé dans le tableau et le diagramme ci-dessous.
Sont également indiqués à titre de comparaison :

- Le bilan de l'année précédente (ces données sont indiquées en pourcentage afin de pouvoir être comparées).
- Le prévisionnel proposé en Réunion de Cadrage Préalable à l'Animation (RCPA)

Missions de l'animateur	Année 2021-2022	Année 2023			
	Réalisé (en pourcentage)	**Prévu en RCPA (en jours et pourcentage)**		**Réalisé (en jours et pourcentage)**	
Gestion et contractualisation	22.1 %	50	43.5%	62.5	54%
Evaluations d'incidences	7.7 %	10	8,7%	6	5%
Inventaires et suivis scientifiques	41 %	22	19.1%	25	21.5%
Communication et information	6.5 %	9	7.8%	6	5%
Gouvernance du site	11.9 %	14	12.2%	6.5	5.5%
Gestion financière et autre	10.9 %	10	8.7%	10.5	9%
Total	100%	**115 j**	**100 %**	**116.5 j**	**100%**

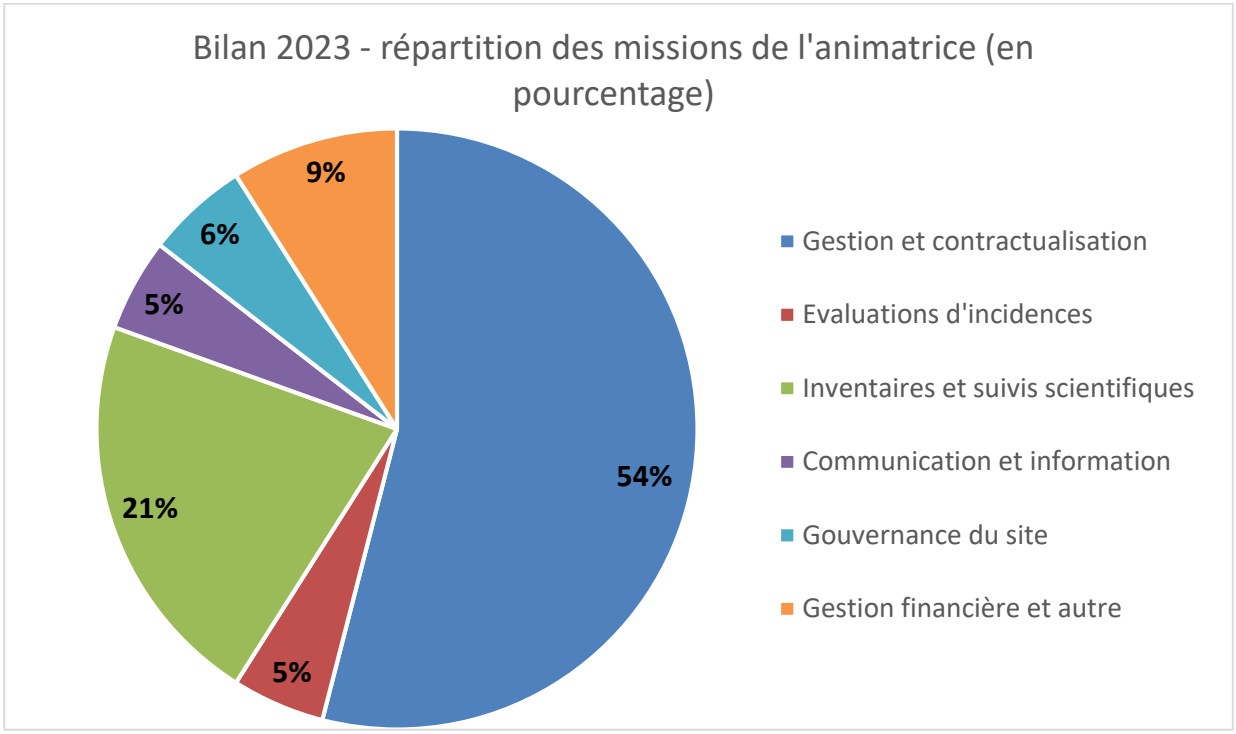
Bilan 2023 - répartition des missions de l'animatrice (en pourcentage)
54%
5%
21%
5%
6%
9%
Gestion et contractualisation
Evaluations d'incidences
Inventaires et suivis scientifiques
Communication et information
Gouvernance du site
Gestion financière et autre

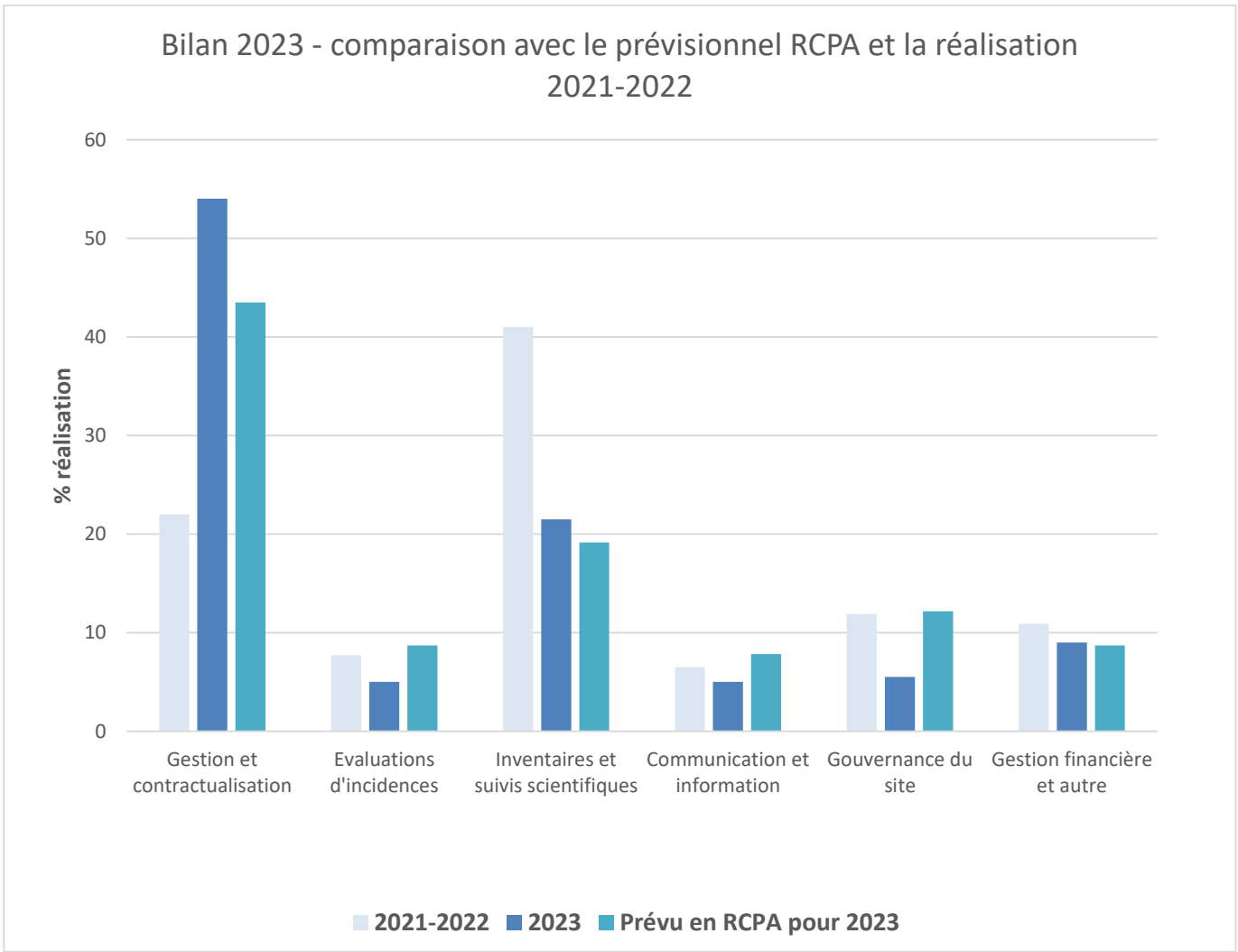
Bilan 2023 - comparaison avec le prévisionnel RCPA et la réalisation 2021-2022
% réalisation
60
50
40
30
20
10
0
Gestion et contractualisation
Evaluations d'incidences
Inventaires et suivis scientifiques
Communication et information
Gouvernance du site
Gestion financière et autre
2021-2022
2023
Prévu en RCPA pour 2023

Concernant le pourcentage de répartition du temps, les actions les plus développées sont, dans l'ordre :

- « Gestion et contractualisation » → 54 % - contre 22% en 2021-2022
- « Inventaires et suivis scientifiques » → 21.5% contre 41 % en 2021-2022
- « Gestion financière et autre » → 9 % - contre 10% en 2021-2022
- « Gouvernance du site » → 5.5 % - contre 11.9% en 2021-2022
- « Evaluation d'incidences » → 5 % - contre 6.5% en 2021-2022
- « Information, communication, sensibilisation » → 5 % - contre 6.6% en 2021-2022

La seule grande différence sur la répartition du temps passé entre l'année 2023 et la période 2021-2022 réside dans la diminution du temps passé sur les inventaires au profit de la gestion et de la contractualisation.

Ceci s'explique par le fait que lors des années précédentes ; beaucoup de temps avait été consacré aux suivis et études scientifiques. Ces études ont abouti à des plans de gestion ou une amélioration des connaissances qui visaient, en définitive, à mettre en œuvre des mesures d'actions efficaces pour préserver ou restaurer les habitats à enjeux prioritaires du DOCOB.
Ainsi, en 2023, le temps passé aux suivis scientifiques a diminué au profit des missions de gestion. En effet, plusieurs MAEC ont vu le jour, ainsi qu'un contrat Natura 2000.

Cette évolution était prévue **et la répartition effective des missions 2023 coïncide donc avec le prévisionnel RCPA.**

2- Bilan et perspectives

Pour 2024, il est prévu notamment :

- La mise en place de nouvelles MAEC 2024-2028 (rencontres avec les agriculteurs et préparation des dossiers) ;
- La réalisation des travaux de restauration du gîte à Petit rhinolophe de Clumanc ;
- La gestion des gîtes à chiroptères prioritaires et le dépôt d'un nouveau contrat N2000 en vue de restaurer un de ces gîtes (dossier en cours de préparation) ;
- Le suivi des actions de restauration hydromorphologique de l'Asse, identifiées dans le Schéma directeur de gestion globale de l'Asse ;
- Le renouvellement des chantiers école avec le lycée de Carmejane ;
- L'animation de l'APPB « Apron du Rhône » sur l'Asse ;
- Le renouvellement des suivis annuels (Azuré de la sanguisorbe, gîte à Petit Rhinolophe, Apron du Rhône) ;
- La préparation de la nouvelle convention d'animation.

On notera également que la réorganisation du travail de Mme CUSSAC au sein de la nouvelle structure « Syndicat Mixte Asse Bléone » permet de suivre les actions du Contrat de Rivière de l'Asse et de les rendre compatibles/complémentaires aux actions inscrites au DOCOB. La gestion du site Natura 2000 de l'Asse s'en retrouve alors plus complète et plus cohérente.

Annexe 1 : Etat d'avancement des actions inscrites au DOCOB

OG1 Gestion des habitats naturels d'intérêt communautaire		Priorité	Actions
GH01	Maintenir et entretenir la dynamique naturelle du cours d'eau en tresse	1	Action du contrat de rivière : mise en œuvre des actions du schéma directeur de gestion de la rivière de l'Asse **Animation Natura 2000 : Suivi des actions**
GH02	Restaurer, entretenir et maintenir les ripisylves	2	Action du contrat de rivière : « programme pluriannuel d'entretien de la ripisylve » **Animation Natura 2000 : Rédaction de l'étude d'impact de la DIG nécessaire pour réaliser ce programme d'entretien + prospections annuelles**
GH03	Maintenir ou restaurer les potentialités du milieu forestier	2	**Evaluations d'incidences**
GH04	Remise en état et entretien des pelouses	1	**MAEC en place + à venir et étude sur les habitats agro-pastoraux**
GH05	Remise en état et entretien des prairies	1	**MAEC en place + à venir et étude sur les habitats agro-pastoraux**
GH06	Amélioration de la qualité des sols et des eaux	2	Plusieurs actions du contrat de rivière
OG2 Gestion des Espèces d'intérêt communautaire			
ESP01	Préservation des gîtes favorables aux chiroptères	1	**Prise en compte dans les études d'incidences** **Etude sur la hiérarchisation des gîtes et actions à venir.**
ESP02	Assurer la conservation et l'entretien des réseaux annexes hygrophiles	1	**-1 contrat N2000 pour la restauration des canaux d'irrigation** **-1 contrat Natura 2000 pour la restauration des adous** **-Assistance à la FDAAPPMA dans leurs projets de restauration d'adous**
ESP03	Préservation et Restauration des habitats de l'Azuré de la Sanguisorbe	1	**-Actions de restauration menées avec le Lycée de Carmejane** **-Actions grâce aux MAEC 2023-2027** **-Suivi annuel**
OG3 Amélioration des connaissances et suivi scientifique			
SUI01	Suivi de l'état de conservation des populations d'invertébrés	1	**Suivi de l'Azuré de la sanguisorbe – Ecrevisses à pattes blanches**

SUI02	Suivi de l'évolution des pelouses et prairies	1	**Etude sur les habitats agro-pastoraux à renouveler**
SUI03	Suivi de la qualité des eaux	2	Action du contrat de rivière : une étude de la qualité de l'eau de l'Asse a été réalisé en 2019. Une autre est prévue pour 2024.
SUI04	Suivi des populations piscicoles	2	**L'animatrice participe aux pêches électriques de la FDAAPPMA/OFB, aux suivis frayères** **Suivi de l'Apron du Rhône**
SUI05	Suivi de la population des castors et de l'impact des barrages	2	**Suivi annuel de 2014 à 2020**
SUI06	Inventaire floristique complémentaire	2	**Inventaires botaniques sur Blieux en 2017 et 2023** Contrat de rivière : inventaire sur les zones humides de Barrême
OG4 Mise en cohérence des politiques publiques, activités humaines et conservation des espèces et habitats			
POL01	Entretenir la fonctionnalité des systèmes d'irrigation gravitaire traditionnels (canaux)	2	**Contrat N2000 à Blieux**
POL02	Maintien et restauration des haies dans les espaces agricoles	2	**/**
POL03	Proposition d'acquisition foncière de parcelles représentant des enjeux de conservation forts	3	**ORE en cours**
OG5 Animation, sensibilisation et communication			
ANI01	Planification des actions, contractualisation et animation DOCOB	1	**Ok**
ANI02	Installer et entretenir les différents équipements concourant à l'information du public	2	**Panonceaux de Barrême, ; panneaux sur l'Apron du Rhône à venir**
ANI03	Définir puis mettre en œuvre une politique d'information, de sensibilisation, d'éducation à l'environnement	2	**Animations tous publics et scolaires** Projet contrat de rivière : programme d'actions communication